

## Accueil périscolaire 2021 / 2022

Chères familles,

L'inscription de votre enfant sur l'accueil périscolaire est désormais dématérialisée via le **Portail Familles**.

Pour pouvoir procéder à cette **inscription à compter du 12 mai prochain**, il vous faut, au préalable, disposer d'un espace personnel sur l'interface : <https://roumoiseine.portail-familles.net>

Si vous ne disposez pas encore d'accès au portail familles mais que vos enfants fréquentent l'un de nos accueils, nous vous invitons à contacter la cellule administrative du service Enfance Jeunesse à l'adresse: [infosej@roumoiseine.fr](mailto:infosej@roumoiseine.fr) ou par téléphone au 02 35 77 37 37. Un lien de connexion vous sera envoyé par retour de mail.

Si aucun de vos enfants n'est encore accueilli sur l'une de nos structures, nous vous invitons à contacter la cellule administrative du service en Enfance Jeunesse à l'adresse : [infosej@roumoiseine.fr](mailto:infosej@roumoiseine.fr) en indiquant :

- Nom, prénom du(ou des) responsable(s) légal(aux) composant le foyer fiscal
- Adresse mail que vous souhaitez utiliser pour vous connecter
- Adresse postale
- Nom, prénom, date et lieu de naissance, école fréquentée et classe du ou des enfant(s) à inscrire

La procédure d'inscription vous sera alors fournie afin de vous donner accès au service. Une fois votre dossier à jour via le Portail Familles, vous devrez **inscrire votre ou vos enfant(s) sur le périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022**.

Afin de connaître les modalités de réservation journalière, merci de vous rapprocher du directeur de l'accueil périscolaire correspondant à votre commune.

*Coordonnées des directeurs :*  
*<https://www.roumoiseine.fr>*  
*Rubrique : Vivre sur le territoire*  
*Menu déroulant : Enfance*

**Rappel :**

Pour les mercredis et vacances scolaires, les inscriptions et réservations journalières sont disponibles directement sur le Portail Familles. N'oubliez pas le délai de 8 jours.